



## Inscription à la 12<sup>ème</sup> volée de la formation de base

Nom et prénom du candidat/de la candidate : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone(s) : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Nom de l'Institution : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone(s) : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

L'Association Auguste organise et encadre une formation de base au clown en institution.

La formation donne lieu à une attestation, délivrée à condition d'avoir accompli :

- 15 journées de formation résidentielles à Estavayer (8 au 12 octobre 2018 ; 15 au 19 octobre 2018 ; 1 au 5 avril 2019 )
- 8 visites accompagnées dans les institutions membres de l'association
- 2 visites autonomes dans sa propre institution
- Mercredi 4 septembre 2019 : visite de clôture auprès de personnes en situation de handicap aux Fontenattes
- Mercredi 25 septembre 2019 : visite de clôture auprès de personnes âgées, au Mont Pèlerin
- Vendredi 11 octobre 2019 : bilan, clôture et cérémonie de remise des attestations

Les participants à la formation de base s'engagent à suivre tous les modules selon le programme et l'horaire établis, sauf cas de force majeure.

Les clowns au bénéfice de la formation s'engagent à pratiquer régulièrement cette démarche de rencontre par la voie du clown dans leur institution.

Les institutions s'organisent afin de permettre aux membres de leur personnel inscrits à la formation de base de pouvoir y participer, et soutiennent, après la formation, la poursuite d'une pratique régulière de clown dans l'institution.

Participer à la formation *AUGUSTE, clown en institution* implique l'adhésion à l'Association en tant que membre individuel pour les clowns, et membre collectif pour les institutions.

Tous les frais de la formation de base, sauf les déplacements, sont couverts par le montant perçu de 3000.- : hébergement et encadrement.

La réservation d'une place dans la formation est acquise, sous réserve de place disponible, par l'envoi signé de la présente inscription.

Dans un délai de trois mois, l'association propose une rencontre avec le ou la candidat-e et sa direction.

La confirmation de la participation du candidat à la formation est acquise par :

- le versement de 3000.- sur le CCP de l'association Auguste 17-551374-8
- la confirmation d'inscription à la formation, et l'adhésion à l'association de l'institution et du/de la candidat-e.

Un désistement en cours de formation ne donne pas droit à un remboursement.

Un désistement avant la formation est remboursé si la place peut être repourvue. Sinon, le versement est crédité à l'institution pour une inscription à la formation de base d'une volée ultérieure.

Pour l'institution

le candidat/la candidate

Lieu et date

Signature

Signature